

Communiqué de presse

Fribourg, le 19 janvier 2022

Budget 2022 adopté avec des mesures d'accompagnement

Le budget 2022 de l'hôpital fribourgeois (HFR) prévoit une perte de 15,7 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 515,2 millions de francs. Le Conseil d'administration a validé ce déficit sous condition de l'élaboration d'un plan de retour à l'équilibre. Pour ce faire, le Conseil d'administration va élaborer avec la Direction un plan financier pluriannuel. Par ailleurs, un programme d'amélioration de l'efficacité a été lancé.

Le budget 2022 de l'HFR prévoit une perte de 15,7 millions de francs pour un chiffre d'affaires de Fr. 515,2 millions de francs. Cette perte est plus élevée de 3,7 millions de francs qu'en 2019, année de référence compte tenu du caractère exceptionnel des années 2020 et 2021, fortement impactées par la pandémie de Covid-19. L'exercice 2022 prévoit une hausse des recettes et contributions de 10,5 millions de francs par rapport à 2019. Cette hausse résulte notamment de la hausse de l'activité ambulatoire et anticipe, d'autre part, la diminution des revenus des prestations stationnaires, principalement due à la négociation à la baisse des tarifs d'hospitalisation privées et demi-privées.

Les charges du personnel fixe, qui n'incluent pas le personnel temporaire engagé pour le Covid-19, sont budgétisées à 367 millions de francs, ce qui représente près de 70% des charges totales de l'HFR (530,8 millions de francs). La hausse des recettes cliniques s'accompagne d'un retour aux dotations en personnel à leur niveau de 2019 – engagements conjoncturels liés à la gestion de la pandémie mis à part. Le montant budgétisé pour 2022 représente une augmentation de 9 millions de francs par rapport aux comptes 2019, résultat du mécanisme des échelons de la LPers, qui génère une augmentation des coûts automatique.

La pandémie de Covid-19 fait peser beaucoup d'incertitudes sur les hôpitaux depuis deux ans et l'HFR n'y fait pas exception. C'est pourquoi deux scénarios budgétaires alternatifs ont été préparés en parallèle au budget de base évoqué ci-dessus qui tiennent compte de l'impact potentiel de la pandémie sur l'activité clinique de l'HFR, à savoir la hausse des coûts du personnel et la baisse des revenus due au report des interventions électives. Le premier scénario, basé sur l'hypothèse que la pandémie impacte l'HFR pendant 3 mois au cours de l'année 2022, prévoit une perte de 38,4 millions de francs. Le deuxième scénario, basé sur l'hypothèse que la pandémie impacte l'HFR durant 9 mois, prévoit quant à lui une perte de 87,6 millions de francs.

Pour l'heure, la contribution de l'Etat de Fribourg pour les coûts qui pourraient être induits par la pandémie n'a pas été budgétisée précisément dans ces deux scénarios. Des discussions sont en cours avec le canton pour que celui-ci prenne en charge, d'une part les risques financiers encourus par la nécessité de conserver du personnel en réserve pour gérer les

Communiqué de presse

Fribourg, le 19 janvier 2022

incertitudes de la pandémie et d'autre part, les baisses de recette provoquées, entre autres, par le report des interventions électives.

La situation financière de l'HFR restreint fortement sa capacité d'investissement. Pour 2022, les projets seront limités au strict nécessaire : remplacement de matériel médical indispensable, entretien des bâtiments et développement des centres de santé. S'il veut pouvoir se développer et investir pour le futur, l'hôpital doit sortir des chiffres rouges à moyen terme.

Si le Conseil d'administration de l'HFR a adopté le budget 2022 sous cette forme, il ne se satisfait toutefois pas de cette perte de 15,7 millions de francs. C'est pourquoi il prévoit de préparer dans les prochains mois avec la Direction un plan financier pluriannuel qui sera présenté au Conseil d'Etat. Ce plan définira les étapes à franchir pour assainir la situation financière de l'hôpital. Le Conseil d'administration et la Direction veulent travailler sur des bases réalistes pour ne pas péjorer la qualité de la prise en charge des patients, et sans imposer des conditions de travail incompatibles avec sa mission d'hôpital public.

Un travail sur l'efficience a déjà commencé et va se poursuivre au cours des prochaines années, afin d'améliorer le processus de prise en charge des patients. Il s'agit notamment de travailler à la diminution de la durée moyenne de séjour (DMS). Car, à l'heure actuelle, l'HFR présente l'une des DMS parmi les plus élevées au niveau national en tenant compte de l'ensemble de ses sites. Il s'agit donc pour l'hôpital d'optimiser les processus de prise en charge des patients, afin de pouvoir accueillir un nombre plus élevé de fribourgeois et fribourgeoises, tout en garantissant la qualité et la sécurité de leur prise en charge, dans le respect des normes de dotations médico-soignantes.

Renseignements

Annamaria Müller, présidente du Conseil d'administration
T +41 26 306 01 02 entre 13h30 et 14h30

Marc Devaud, directeur
T +41 26 306 01 02 entre 13h30 et 14h30.

Service de presse

Catherine Favre Kruit, Responsable communication et marketing
T +41 26 306 01 25